

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État de la situation financière

| (modifié et non audité) | 31 mars 2011 | 31 décembre 2010 | 1 janvier 2010 |
|---|--------------|------------------|----------------|
| Actif | | | |
| Actif courant : | | | |
| Encaisse | - \$ | - | 71 321 \$ |
| Débiteurs | 39 356 | 141 281 | 3 558 |
| Frais payés d'avance | 16 236 | 10 079 | 10 082 |
| | 55 592 | 151 360 | 84 961 |
| Non courant : | | | |
| Encaisse réservée à la prospection et l'évaluation | 442 762 | 520 589 | - |
| Placements (note 3) | 66 700 | 78 300 | 25 475 |
| Immobilisations (note 4) | 3 815 | 4 124 | 5 891 |
| Actifs de prospection et d'évaluation (note 5) | 6 420 019 | 6 171 152 | 6 081 013 |
| | 6 988 888 | 6 925 525 \$ | 6 197 340 \$ |
| Passif | | | |
| Passif courant : | | | |
| Fournisseurs et autres crédateurs | 240 998 \$ | 64 469 \$ | 48 579 \$ |
| Non courant : | | | |
| Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés | 1 480 201 | 1 480 201 | 1 317 955 |
| | 1 721 199 | 1 544 670 | 1 366 534 |
| Autre passif | 83 000 | 120 000 | - |
| | 1 804 199 | 1 664 670 | 1 366 534 |
| Capitaux propres : | | | |
| Capital-social (note 6) | 30 278 779 | 30 278 779 | 29 644 321 |
| Surplus d'apport | 3 313 711 | 3 308 607 | 3 102 915 |
| Bons de souscription | 20 160 | 20 160 | 79 000 |
| Déficit | (28 441 761) | (28 360 741) | (28 014 155) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 13 800 | 14 050 | 18 725 |
| | 5 184 689 | 5 260 855 | 4 830 806 |
| | 6 988 888 \$ | 6 925 525 \$ | 6 197 340 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Au nom du Conseil :

Michel David, B. Sc.
Administrateur

Donald Lacasse, ing.
Administrateur

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des frais de prospection et d'évaluation reportés

Périodes de trois mois closes les 31 mars

| | 2011 | 2010 |
|--|--------------|--------------|
| (modifié et non audité) | | |
| Frais de prospection et d'évaluation : | | |
| Forage | 159 593 \$ | - |
| Expert conseil et sous-traitants | 87 235 | - |
| Frais généraux d'exploration | 2 039 | - |
| | 248 867 | - |
| Autres : | | |
| Crédit d'impôt et droits miniers | - | (9 911) |
| Augmentation (diminution) des frais de prospection et d'évaluation | 248 867 | (9 911) |
| Solde au début | 5 818 412 | 5 728 273 |
| Solde à la fin | 6 067 279 \$ | 5 718 362 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Compte de résultat

Périodes de trois mois closes les 31 mars

| | 2011 | 2010 |
|---|-----------------|--------------------|
| (modifié et non audité) | | |
| Revenus : | | |
| Gain sur disposition de placements | 19 984 \$ | 12 161 \$ |
| Autres | - | 4 900 |
| | 19 984 | 17 061 |
| Frais d'administration : | | |
| Salaires et charges au titre des avantages du personnel (note 7) | 54 577 | 9 766 |
| Rémunération à base d'actions | 5 104 | 29 400 |
| Experts et sous-traitants | 2 162 | 1 140 |
| Honoraires professionnels | 11 071 | 10 497 |
| Voyages et promotion | 4 018 | 5 400 |
| Informations aux actionnaires | 1 146 | 8 994 |
| Inscriptions et frais de registrariat | 16 758 | 4 912 |
| Loyer et frais d'occupation | 1 200 | 1 200 |
| Papeterie et dépenses de bureau | 2 004 | 2 606 |
| Assurances, taxes et licences | 17 354 | 15 697 |
| Intérêts et frais bancaires | 2 438 | 162 |
| Frais généraux d'administration | 1 125 | 4 670 |
| Amortissement des immobilisations | 309 | 441 |
| Maintien d'un site minier | 18 738 | 12 496 |
| | 138 004 | 107 381 |
| Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés | (118 020) | (90 320) |
| Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés | 37 000 | - |
| Perte nette | (81 020) | (90 320) \$ |
| Perte nette par action de base et diluée | (0,00) \$ | (0,01) \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Compte de résultat global

Périodes de trois mois closes les 31 mars

| | 2011 | 2010 |
|--|------------|-----------|
| (modifié et non audité) | | |
| Perte nette de la période | (81 020) | (90 320) |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Variation des gains ou pertes sur placements disponibles à la vente | | |
| Gain ou perte non réalisé survenu au cours de la période | 8 000\$ | (1 400) |
| Reclassement aux résultats du gain ou perte réalisé survenu au cours de la période | (8 250) | (11 385) |
| Résultat global | (81 270)\$ | (103 105) |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État des variations des capitaux propres

Période de trois mois close le 31 mars 2011

(modifié et non audité)

| | Capital-social \$ | Surplus d'apport \$ | Déficit \$ | Bons de souscription \$ | Actifs financiers disponibles à la vente \$ | Total des capitaux propre |
|--|----------------------|---------------------------|---------------|-------------------------------|--|------------------------------|
| Solde au 31 décembre 2010 | 30 278 779 | 3 308 607 | (28 360 741) | 20 160 | 14 050 | 5 260 855 |
| Incidence de la rémunération à base d'actions | - | 5 104 | - | - | - | 5 104 |
| Perte nette de la période | - | - | (81 020) | - | - | (81 020) |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | |
| Actifs financiers disponibles à la vente : | | | | | | |
| Perte ou gain non réalisé de la période | - | - | - | - | 8 000 | 8 000 |
| Reclassement aux résultats | - | - | - | - | (8 250) | (8 250) |
| Solde au 31 mars 2011 | 30 278 779 | 3 313 711 | (28 441 761) | 20 160 | 13 800 | 5 184 689 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État des variations des capitaux propres

Période de trois mois close le 31 mars 2010
(modifié et non audité)

| | Capital-social \$ | Surplus d'apport \$ | Déficit \$ | Bons de souscription \$ | Actifs financiers disponibles à la vente \$ | Total des capitaux propres \$ |
|--|----------------------|---------------------------|---------------------|-------------------------------|---|--|
| Solde au 1 er janvier 2010 | 29 644 321 | 3 102 915 | (28 014 155) | 79 000 | 18 725 | 4 830 806 |
| Incidence de la rémunération à base d'actions | - | 29 400 | - | - | - | 29 400 |
| Bons de souscription échus | - | 79 000 | - | (79 000) | - | - |
| Perte nette de la période | - | - | (90 320) | - | - | (90 320) |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | |
| Actifs financiers disponibles à la vente : | | | | | | |
| Perte ou gain non réalisé de la période, net d'impôts | - | - | - | - | (12 785) | (12 785) |
| Solde au 31 mars 2010 | 29 644 321 | 3 211 315 | (28 104 475) | - | 5 940 | 4 757 101 |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie

Périodes de trois mois closes les 31 mars

| | 2011 | 2010 |
|--|-----------|-------------|
| (modifié et non audité) | | |
| Flux de trésorerie liés aux : | | |
| Activités opérationnelles : | | |
| Perte nette | (81 020) | (90 320) \$ |
| Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités : | | |
| Amortissement des immobilisations | 309 | 441 |
| Rémunération à base d'actions | 5 104 | 29 400 |
| Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés | (37 000) | - |
| Gain sur disposition de placements | (19 984) | - |
| Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement | 272 297 | (2 501) |
| | 139 706 | (62 980) |
| Activités d'investissement : | | |
| Variation de l'encaisse réservée à l'exploration | 77 827 | - |
| Disposition d'un placement | 31 334 | - |
| Actifs de prospection et d'évaluation | (248 867) | 9 911 |
| | (139 706) | 9 911 |
| Activité de financement : | | |
| Émission de capital-social | - | - |
| | - | - |
| Diminution de l'encaisse | - | (53 069) |
| Encaisse au début de l'exercice | - | 71 321 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | - | 18 252 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social de Ressources Minières Radisson inc. est situé au 1 750 chemin de la baie verte à Rouyn-Noranda, JOZ 2X0, dans la province de Québec au Canada. Son titre est transigé sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS.

Depuis sa constitution, la Société a accumulé un déficit important. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions et d'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titres d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les états financiers intermédiaires de la période close le 31 mars 2011 ont été approuvés par le conseil d'administration le 21 juin 2011. Aucune firme d'auditeurs n'a examiné ou audité ces états financiers intermédiaires.

1 - Mode de présentation et adoption des IFRS

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction de la compagnie conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») et conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS lors de la production des états financiers annuels. De plus, comme c'est la première fois que les résultats financiers de la compagnie et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière ». Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux méthodes comptables que la compagnie se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS qui, selon la compagnie, seront alors en vigueur. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées sauf indication contraire. Elles ont également été appliquées dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1er janvier 2010, comme exigé par IFRS1.

Les états financiers de la compagnie étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La date de transition des PCGR aux IFRS est le 1er janvier 2010. Les PCGR diffèrent des IFRS à certains égards.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

1 - Mode de présentation et adoption des IFRS (suite)

Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada. Les informations comparatives de l'exercice 2010 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. Les informations à fournir par voie de note jugées importantes à la compréhension des états financiers intermédiaires de la compagnie qui figureraient normalement dans les états financiers annuels préparés conformément aux IFRS sont fournies à la note 12. Cette note présente aussi le rapprochement des capitaux propres, du déficit et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments. Également, en plus des informations additionnelles présentées à la note 12, d'autres notes ont été ajoutées pour faciliter la compréhension des états financiers intermédiaires. Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers intermédiaires conformément à IAS 34 fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la compagnie. Une note décrit les domaines particulièrement complexes et exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers intermédiaires sont résumées à la note 2.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB); ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2011.

Les normes et interprétations des IFRS sont sujettes à des changements et conséquemment, les conventions comptables pour la période annuelle qui sont pertinentes à ces états financiers seront finalisées seulement lorsque les premiers états financiers annuels en IFRS seront préparés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2 - Principales méthodes comptables

Avantages du personnel

Un régime à cotisation définies est un régime de retraite en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité indépendante. La compagnie n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations définies à un régime de retraite. La compagnie contribue à des régimes gouvernementaux pour certains membres du personnel, qui sont considérés comme des régimes à cotisations définies. Les contributions aux régimes sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants des membres du personnel sont rendus. Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les «fournisseurs et autres créditeurs» et sont évalués au montant non actualisé que la compagnie s'attend à payer en raison des droits non utilisés.

Rémunération à base d'actions

La compagnie offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la compagnie. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses avec la contrepartie en augmentation du «surplus d'apport». Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Perte de base et diluée par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La perte diluée par action est calculée en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Le calcul s'effectue en considérant que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires potentielles au début de la période, ou plus tard si la date de l'émission des actions ordinaires potentielles a été postérieure. Pour calculer sa perte diluée par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le revenu supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période. La perte diluée par action est équivalente à la perte de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

Crédits d'impôt relatif aux ressources et de droits miniers

La Société a droit à un crédit de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS20. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement de l'équipement et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires; et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Les dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peuvent entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatées.

Constatation des produits

Les gains ou pertes résultant de la vente de placements sont constatés à l'état des résultats lors de la vente du titre. Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les ventes de propriétés minières sont constatées en appliquant le produit de ces ventes ou options au coût de la propriété puis en diminution des frais d'exploration reportés de la propriété. Tout solde résiduel est constaté aux résultats.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources économiques de la compagnie et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires, ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que la compagnie a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Lors d'un regroupement d'entreprises, les passifs éventuels sont comptabilisés au cours de la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs repris dans le cadre du regroupement d'entreprises. Ils sont ensuite évalués au montant le plus élevé d'une provision comparable comme décrite précédemment, et du montant initialement comptabilisé diminué de l'amortissement.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la compagnie qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisées.

La compagnie doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'atteinte à l'environnement se produit c'est-à-dire que la compagnie a une obligation actuelle résultant de l'atteinte à l'environnement, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière. La meilleure estimation des coûts futurs est le montant que la compagnie devrait raisonnablement payer pour éteindre son obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée en résultat net en tant que coût financier au fur et à mesure. Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements dans la période considérée. Les coûts de mise hors service sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Capitaux propres

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission. Le surplus d'apport inclut les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions jusqu'à l'exercice des options émises à titre de rémunération. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de la période en cours et des périodes antérieures. Les profits et les pertes sur certains instruments financiers sont inclus dans la rubrique intitulée « Actifs financiers disponibles à la vente ».

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital-social de la Société.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la compagnie devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transactions, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat ou en autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « revenus financiers » ou les charges « administration ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Les débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont soit classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale. La trésorerie fait partie de cette catégorie. Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente de la compagnie comprennent les placements dans les actions de sociétés publiques.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés dans la rubrique intitulée «Actifs financiers disponibles à la vente» dans les capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur qui sont comptabilisés en résultat. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulée comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat et est présenté comme un reclassement dans les autres éléments du résultat global.

Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception de celles relatives aux actifs financiers qui sont des titres de créance, lesquelles sont comptabilisées en résultat seulement si la reprise est objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la compagnie comprennent les fournisseurs et autres créiteurs. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur et dont les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat. Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « revenus financiers» ou les charges «administration».

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépense de rémunération à base d'actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La compagnie a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la compagnie est le modèle de Black & Scholes.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Estimations comptables et jugements critiques (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépréciation des actifs

La Société évalue chaque groupe d'actifs périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Lorsque des indicateurs de perte de valeur existent, une évaluation du montant recouvrable est effectuée. Les évaluations nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses tels que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration. La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des actifs miniers (propriétés minières et les frais d'exploration reportés) est généralement établie comme étant la valeur non actualisée des flux monétaires futurs provenant de l'utilisation continue de l'actif, laquelle comprend des estimations sur les coûts d'expansion et de disposition, en utilisant des hypothèses que prendrait en compte une partie prenante indépendante compétente. La juste valeur correspond au prix du marché lorsqu'il est attendu que les actifs seront vendus.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de recouvrabilité, la direction a déterminée le groupe d'actif comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

3. - Placements :

| | 31 mars 2011 | 31 décembre 2010 | 1 ^{er} janvier 2010 |
|--|--------------|------------------|------------------------------|
| 500 actions de Goldcorp inc., société publique | - | - | 20 675 |
| 30 000 actions de Ressources D'Arianne inc., société publique | - | 13 800 | 4 800 |
| 46 000 (50 000 au 31 décembre 2010) actions de Ressources Balmorale Itée, société publique | 66 700 | 64 500 | - |
| | 66 700 \$ | 78 300 \$ | 25 475 \$ |

4. - Immobilisations :

| | | | 31 mars 2011 | 31 décembre 2010 | 1 ^{er} janvier 2010 |
|-------------------------|--------------|----------------------|------------------------|------------------------|------------------------------|
| | Prix coûtant | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Équipement | 5 179 \$ | 3 112 \$ | 2 067 \$ | 2 234 | 3 191 |
| Équipement informatique | 11 963 | 10 215 | 1 748 | 1 890 | 2 700 |
| | 17 142 \$ | 13 327 \$ | 3 815 \$ | 4 124 | 5 891 |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

5. - Actifs de prospection et d'évaluation

| | Solde au 31 décembre 2010 | Augmentation | Radiation | Solde au 31 mars 2011 |
|--------------------------------|---------------------------------|--------------|-----------|-----------------------------|
| Propriétés minières : | | | | |
| O'Brien | 342 789 \$ | - \$ | - \$ | 342 789 \$ |
| Kewagama | 9 950 | - | - | 9 950 |
| Massicotte | 1 | - | - | 1 |
| | 352 740 \$ | - \$ | - \$ | 352 740 \$ |
| Frais d'exploration reportés : | | | | |
| O'Brien | 4 511 819 \$ | 198 319 | - \$ | 4 710 138 |
| Kewagama | 1 306 593 | 50 548 | - | 1 357 141 |
| | 5 818 412 \$ | 248 867 | - \$ | 6 067 279 |
| | 6 171 152 \$ | 248 867 \$ | - \$ | 6 420 019 \$ |

6. - Capital-social :

Autorisé :

Nombre illimité d'actions catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions mais non encore payé, sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital-social de la catégorie A de la Société se détaillent comme suit :

| | Actions catégorie A | Montant |
|--|------------------------|---------------|
| Émis et payé : | | |
| Solde au 31 décembre 2010 et au 31 mars 2011 | 58 200 699 | 30 278 779 \$ |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

6. - Capital-social (suite) :

Options d'achat d'actions catégorie A :

Le 28 juin 2007, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 6 millions d'actions catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est maintenant de 5 ans. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises immédiatement.

Un sommaire de la situation au 31 mars 2011 est présenté ci-après :

| Options | Nombre | Prix de levée moyen pondéré |
|--|-----------|--------------------------------|
| En cours au 31 décembre 2010 | 4 825 000 | 0,20 \$ |
| Annulées | (100 000) | 0,10 |
| <hr/> | | |
| En cours au 31 mars 2011 | 4 725 000 | 0,20 |
| <hr/> | | |
| Options pouvant être levées au 31 mars 2011 | 4 625 000 | 0,20 |
| <hr/> | | |

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 mars 2011 :

| Nombre d'options en cours | Prix de levée | Durée de vie moyenne Pondérée à courir (ans) | Nombre d'options pouvant être levées |
|---------------------------|---------------|---|---|
| 750 000 | 0,10 \$ | 2,9 | 750 000 |
| 1 250 000 | 0,11 | 4,5 | 1 250 000 |
| 300 000 | 0,15 | 1,9 | 200 000 |
| 800 000 | 0,235 | 1 | 800 000 |
| 1 625 000 | 0,30 | 1,2 | 1 625 000 |
| <hr/> | | | |
| 4 725 000 | 0,20 \$ | | 4 625 000 |
| <hr/> | | | |

Le tableau suivant présente la rémunération à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération à base d'actions en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black & Scholes :

| | Période de trois mois close le 31 mars 2011 | Exercice clos le 31 décembre 2010 |
|--|--|--------------------------------------|
| Volatilité prévue | - | 108,6 % |
| Taux d'intérêts sans risque | - | 1,9 % |
| Taux annuel des dividendes | - | 0 % |
| Durée estimative | - | 4,7 ans |
| Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi | - | 0,09 |
| <hr/> | | |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

6. - Capital-social (suite) :

Bons de souscription :

Au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010, il y avait 480 000 bons de souscription qui se détaillent comme suit :

| Prix de levée | Nombre de bons en circulation | Date d'échéance |
|---------------|-------------------------------|-----------------|
| 0,10 | 480 000 | Janvier 2012 |

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation de Black & Scholes :

| | Période de trois mois close le 31 mars 2011 | Exercice clos le 31 décembre 2010 |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|
| Valeur des bons de souscription | - | 20 160 \$ |
| Volatilité prévue | - | 90 % |
| Taux d'intérêt sans risque | - | 1,42 % |
| Taux annuel des dividendes | - | 0 % |
| Durée estimative | - | 1,5 an |

7. - Rémunération du personnel :

| | Période de trois mois close le 31 mars 2011 | Période de trois mois close le 31 mars 2010 |
|---|---|---|
| Salaires | 50 242 \$ | 8 769 |
| Charges sociales | 3 388 | 603 |
| Régime gouvernementaux à cotisations définies | 947 | 394 |
| | 54 577 \$ | 9 766 \$ |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

8. - Opérations entre parties liées :

La rémunération payé ou payable aux principaux dirigeants (le président, le vice-président et chef des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

| | Période de trois mois close le | |
|--|--------------------------------|--------------|
| | 31 mars 2011 | 31 mars 2010 |
| | \$ | \$ |
| Salaires incluant les primes et avantages | 50 242 | 8 769 |
| Coût de la sécurité sociale | 4 335 | 997 |
| Loyers et frais d'occupation | 1 200 | 1 200 |
| Experts et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation | 76 292 | - |
| Rémunération à base d'actions | 5 104 | 29 400 |
| | 137 173 | 40 366 |

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transactions, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

9. - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers :

- a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidités.

- i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La société n'est donc pas exposée au risque du taux d'intérêt.

- ii) Risque de change :

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les transactions se produisent en dollars canadiens.

- iii) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minime.

- iv) Risque de liquidités :

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la fin du mois de mars 2011, la Société n'avait pas les liquidités suffisantes pour prendre en charge ses passifs financiers. La direction est optimiste de réussir à trouver les fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements futurs.

- v) Risque du marché des actions :

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Société les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels, et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances.

La Société détient actuellement des placements dans des entreprises titulaires d'options qui sont assujettis aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions, et qui s'établissent actuellement à 66 700 \$. Selon le solde en cours au 31 mars 2011, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet d'environ 6 700 \$ sur les autres éléments du résultat global.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

9. - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers (suite) :

b) Juste valeur :

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, des débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme. Les placements en actions sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote.

c) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

| | | | | 31 mars 2011 |
|--|----------------|---------------|-------------|---|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total des actifs financiers à la juste valeur |
| Actifs financiers | | | | |
| Encaisse réservée à la prospection et l'évaluation | 442 762 \$ | - | - | 442 762 \$ |
| Placements | - | 66 700 | - | 66 700 |
| Total des actifs financiers | 442 762 | 66 700 | - \$ | 509 462 |
| 31 décembre 2010 | | | | |
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total des actifs financiers à la juste valeur |
| Actifs financiers | | | | |
| Encaisse réservée à la prospection et l'évaluation | 520 589 \$ | - | - | 520 589 \$ |
| Placements | - | 78 300 | - | 78 300 |
| Total des actifs financiers | 520 589 | 78 300 | - | 598 889 |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

9. - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers (suite) :

1^{er} janvier 2010

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total des actifs financiers à la juste valeur |
|-----------------------------|-----------|----------|----------|---|
| Actifs financiers | | | | |
| Encaisse | 71 321 \$ | - | - | 71 321 |
| Placements | - | 25 475 | - | 25 475 |
| Total des actifs financiers | 71 321 | 25 475 | - | 96 796 |

Au cours de la période close le 31 mars 2011, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les niveaux 1 et 2.

10. Informations à fournir concernant le capital :

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à :

- Maintenir et sauvegarder son capital en vue de continuer l'avancement et le développement des propriétés existantes et acquérir, explorer et développer d'autres propriétés minières de métaux précieux et de base;
- Investir l'encaisse disponible dans des instruments financiers très liquides et peu risqués provenant d'émetteurs de qualité, de façon à minimiser le risque de perte de capital;
- Obtenir le financement nécessaire, lorsque requis, pour compléter l'exploration et le développement de ses propriétés.

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme constituant son capital. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organismes de réglementation. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste selon le niveau des fonds nécessaires à la gestion de ses opérations, en fonction de l'évolution des conditions économiques et selon le risque des actifs sous-jacents, en particulier en ce qui concerne les résultats d'exploration des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt. Afin de faciliter la gestion de son capital et le développement de ses propriétés minières, la Société prépare des budgets de dépenses annuelles, qui sont mis à jour lorsque nécessaire, et qui sont révisés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. De plus, la Société peut émettre de nouvelles actions, contracter de nouveaux emprunts, conclure des ententes d'options sur ses propriétés minières en contrepartie de liquidités et/ou d'engagements d'exploration de la part de partenaires, faire des ententes de coparticipation ou disposer de certains actifs. La politique d'investissement de la Société est de déposer ses liquidités dans des comptes portant intérêts provenant d'institutions financières reconnues afin de maximiser les liquidités. Dans le but de maximiser les efforts de développement en cours, la Société ne verse pas de dividendes. Malgré les risques décrits à la note « Description de l'entreprise et continuité d'exploitation », la Société prévoit continuer de recueillir des fonds, lorsque requis, afin de continuer à répondre à ses objectifs de gestion du capital.

11. - Chiffres des périodes comparatives :

Certains chiffres des périodes comparatives ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période courante.

12. - Transition aux IFRS

Les états financiers de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 seront ses premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS. Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés tel qu'il est décrit à la note 1, notamment en ce qui concerne l'application de IFRS 1. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global et les mouvements de trésorerie présentés est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes relatives aux tableaux.

En outre, IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives. Par conséquent, la compagnie a commencé à appliquer les IFRS le 1^{er} janvier 2010 (la «date de transition»). IFRS 1 impose aux premiers adoptants d'appliquer rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière, soit le 31 décembre 2011 pour la compagnie. Cependant, elle prévoit certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires pour les premiers adoptants des IFRS.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

12. - Transition aux IFRS (suite)

Choix initiaux lors de l'adoption :

Au moment de la transition, IFRS 1 autorise certaines exemptions facultatives et prescrit certaines exceptions à l'application rétrospective complète. La compagnie a appliqué les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives. Les exemptions et exceptions suivantes ont été adoptées par la compagnie.

Choix des exemptions facultatives lors de la transition aux IFRS :

Rémunération à base d'actions

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

Exceptions obligatoires lors de la transition aux IFRS

Estimations

Les informations a posteriori ne sont pas utilisées pour créer ou réviser des estimations. Les estimations faites antérieurement par la compagnie selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS sauf si cela était nécessaire pour refléter des différences entre les méthodes comptables.

Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1er janvier 2010 selon les PCGR du Canada n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS. La compagnie a appliqué par anticipation la modification de IFRS 1 à ce sujet au niveau de la date d'application de l'exception, soit le 1er janvier 2010.

Notes relatives aux rapprochements

En plus des exemptions optionnelles et des exceptions obligatoires mentionnées précédemment, les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les nouvelles méthodes comptables selon les IFRS que la compagnie applique maintenant. Seules les différences qui ont une incidence pour la compagnie à la date de transition sont décrites ci-dessous. Ce qui suit n'est pas un résumé complet de toutes les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS. À moins qu'une incidence quantitative ne soit fournie ci-dessous, l'effet du changement n'a pas été significatif pour la compagnie.

Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre le référentiel comptable antérieur (« PCGR ») et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat global présenté ou sur le total des capitaux propres. Ces différences ont été inscrites dans la section «Reclassements découlant des IFRS» et en voici les grandes lignes :

Actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières et les frais d'exploration reportés présentés antérieurement à l'état de la situation financière sont maintenant présentés dans un seul poste à l'état de la situation financière. Ils sont maintenant présentés à titre d'actifs de prospection et d'évaluation. Par contre, ils sont toujours présentés en détail dans la note aux états financiers.

Différences de comptabilisation

Certaines différences de comptabilisation entre le référentiel comptable antérieur (« PCGR ») et les IFRS ont une incidence sur le résultat global présenté ou sur le total des capitaux propres. Ces différences ont été inscrites dans la section «Ajustements découlant des IFRS» et en voici les grandes lignes :

Actions accréditatives

Auparavant, selon les PCGR du Canada, la Société comptabilisait l'impact fiscal relatif aux actions accréditatives selon le CPN-146. Selon cette norme, l'impact fiscal de la renonciation des actions accréditatives aux investisseurs était comptabilisé au moment où la Société déposait les documents fiscaux auprès des autorités fiscales, pourvu qu'il y avait une assurance raisonnable que les dépenses seraient encourues.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

12. - Transition aux IFRS (suite)

Différences de comptabilisation (suite)

Selon les IFRS, la Société a décidé de comptabiliser l'impact fiscal des actions accréditatives en utilisant la méthode des justes valeurs relatives. Selon cette méthode, le moment de la comptabilisation de cet impact fiscal diffère en comparaison avec les anciennes normes suivies par la Société. En effet, dorénavant, l'impact fiscal est comptabilisé à la date où la société a renoncé aux déductions fiscales au profit des investisseurs et au moment où celle-ci a engagé les dépenses admissibles d'exploration. L'émission d'actions accréditatives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer les déductions fiscales aux investisseurs. Les produits des émissions de financement accréditifs sont répartis entre les actions accréditatives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse de croissance TSX au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Cette nouvelle norme a engendré un retraitement des chiffres comparatifs.

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, des états de la situation financière, du résultat, du résultat global entre les PCGR du Canada et les IFRS.

Rapprochement de l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2010
(non audité)

| Postes selon les PCGR du Canada | Montants selon les PCGR du Canada | Ajustements découlant des IFRS | Reclassement découlant des IFRS | Montants selon les IFRS | Postes selon le IFRS |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------|---|
| Actif | | | | | |
| Actif à court terme | | | | | |
| Encaisse | 71 321 | - | - | 71 321 | Courant |
| Débiteurs | 3 558 | - | - | 3 558 | Encaisse |
| Frais payés d'avance | 10 082 | - | - | 10 082 | Débiteurs |
| | 84 961 | - | - | 84 961 | Frais payés d'avance |
| Immobilisations | 5 891 | - | - | 5 891 | Immobilisations |
| Placements | 25 475 | - | - | 25 475 | Placements |
| Propriétés minières | 352 740 | - | (352 740) | - | Propriétés minières |
| Frais d'exploration reportés | 5 728 273 | - | 352 740 | 6 081 013 | Actifs de prospection et d'évaluation |
| | 6 197 340 \$ | - | - | 6 197 340 \$ | |
| Passif | | | | | |
| Passif à court terme | | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 48 579 | - | - | 48 579 | Courant |
| | | | | | Fournisseurs et autres crédateurs |
| Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs | 1 317 955 | - | - | 1 317 955 | Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés |
| | 1 366 534 | - | - | 1 366 534 | |
| Avoir des actionnaires | | | | | |
| Capital-actions | 29 209 838 | 434 483 | - | 29 644 321 | Capitaux propres |
| Surplus d'apport | 3 255 520 | (152 605) | - | 3 102 915 | Capital-social |
| Bons de souscription | 79 000 | - | - | 79 000 | Surplus d'apport |
| Déficit | (27 732 277) | (281 878) | - | (28 014 155) | Bons de souscription |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | 18 725 | - | - | 18 725 | Déficit |
| | 4 830 806 | - | - | 4 830 806 | Cumul des autres éléments du résultat global |
| | 6 197 340 | - | - | 6 197 340 | Total du passif et des capitaux propres |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

Rapprochement de l'état de la situation financière au 31 décembre 2010
(non audité)

| Postes selon les PCGR du Canada | Montants selon les PCGR du Canada | Ajustements découlant des IFRS | Reclassement découlant des IFRS | Montants selon les IFRS | Postes selon le IFRS |
|--|---|--------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|--|
| Actif | | | | | Actif |
| Actif à court terme | | | | | Courant |
| Débiteurs | 141 281 | - | - | 141 281 | Débiteurs |
| Frais payés d'avance | 10 079 | - | - | 10 079 | Frais payés d'avance |
| | 151 360 | - | - | 151 360 | |
| Encaisse réservée à l'exploration | 520 589 | - | - | 520 589 | Encaisse réservée à la prospection et l'évaluation |
| Placement | 78 300 | - | - | 78 300 | Placement |
| Immobilisation | 4 124 | - | - | 4 124 | Immobilisation corporelles |
| Propriété minières | 352 740 | - | (352 740) | - | Propriété minières |
| Frais d'exploration reportés | 5 818 412 | - | 352 740 | 6 171 152 | Actifs de prospection et d'évaluation |
| | 6 925 525 | - | - | 6 925 525 | |
| Passif | | | | | Passif |
| Passif à court terme | | | | | Courant |
| Créditeurs et charges à payer | 64 469 | - | - | 64 469 | Fournisseurs et autres crédeurs |
| | | | | | |
| Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs | 1 480 201 | - | - | 1 480 201 | Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés |
| | 1 544 670 | - | - | 1 544 670 | |
| Autre passif | - | 120 000 | - | 120 000 | Autre passif |
| | 1 544 670 | 120 000 | - | 1 664 670 | |
| Avoir des actionnaires | | | | | Capitaux propres |
| Capital-actions | 29 979 296 | 299 483 | - | 30 278 779 | Capital-social |
| Surplus d'apport | 3 461 212 | (152 605) | - | 3 308 607 | Surplus d'apport |
| Bons de souscription | 20 160 | - | - | 20 160 | Bons de souscription |
| Déficit | (28 093 863) | (266 878) | - | (28 360 741) | Déficit |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | 14 050 | - | - | 14 050 | Cumul des autres éléments du résultat global |
| | 5 380 855 | (120 000) | - | 5 260 855 | |
| | 6 925 525 | - | - | 6 925 525 | Total du passif et des capitaux propres |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

Rapprochement du compte de résultat

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2010
(non audité)

| Postes selon les PCGR du Canada | Montants selon les PCGR du Canada | Ajustements découlant des IFRS | Reclassement découlant des IFRS | Montants selon les IFRS | Postes selon le IFRS |
|--|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------|--|
| Revenus | | | | | Revenus |
| Gain sur disposition de placements | 12 161 | - | - | 12 161 | Gain sur disposition de placements |
| Autres | 4 900 | - | - | 4 900 | Autres |
| | <u>17 061</u> | | | <u>17 061</u> | |
| Frais d'administration | | - | - | | Frais d'administration |
| Experts et sous-traitants | 1 140 | - | - | 1 140 | Experts et sous-traitants |
| Salaires et avantages sociaux | 9 766 | - | - | 9 766 | Salaires et charges au titre des avantages du personnel |
| Honoraires professionnels | 10 497 | - | - | 10 497 | Honoraires professionnels |
| Voyages et déplacements | 5 400 | - | - | 5 400 | Voyages et déplacements |
| Information aux actionnaires | 8 994 | - | - | 8 994 | Information aux actionnaires |
| Inscription et frais de registariat | 4 912 | - | - | 4 912 | Inscription et frais de registariat |
| Loyer et frais d'occupation | 1 200 | - | - | 1 200 | Loyer et frais d'occupation |
| Papeterie et dépenses de bureau | 2 606 | - | - | 2 606 | Papeterie et dépenses de bureau |
| Assurances, taxes et licences | 15 697 | - | - | 15 697 | Assurances |
| Intérêts et frais bancaires | 162 | - | - | 162 | Intérêts et frais bancaires |
| Frais généraux d'administration | 4 670 | - | - | 4 670 | Frais généraux d'administration |
| Maintien d'un site minier | 12 496 | - | - | 12 496 | Maintien d'un site minier |
| Amortissement des immobilisations | 441 | - | - | 441 | Amortissement des immobilisations |
| Rémunération à base d'actions | 29 400 | - | - | 29 400 | Rémunération à base d'actions |
| | <u>107 381</u> | | | <u>107 381</u> | |
| Perte avant impôts sur les bénéfiques et impôts miniers futurs | (90 320) | - | - | (90 320) | Perte avant impôts sur les bénéfiques et impôts miniers différés |
| Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers futurs | | | | | Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers différés |
| Perte nette | <u>(90 320)</u> | - | - | <u>(90 320)</u> | Perte nette |
| Perte nette par action de base et diluée | <u>(0,00)</u> | | | <u>(0,00)</u> | Perte nette par action de base et diluée |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

Rapprochement du compte de résultat global

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2010
(non audité)

| Postes selon les PCGR du Canada | Montants selon les PCGR du Canada | Ajustements découlant des IFRS | Reclassement découlant des IFRS | Montants selon les IFRS | Postes selon le IFRS |
|--|---|--------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|
| Perte nette | (90 320) | - | - | (90 320) | Perte nette |
| Éléments du résultat étendu | - | - | - | - | Autres éléments du résultat global |
| Résultat étendu | (90 320) | - | - | (90 320) | Total du résultat global |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

Rapprochement du compte de résultat

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(non audité)

| Postes selon les PCGR du Canada | Montants selon les PCGR du Canada | Ajustements décaulant des IFRS | Reclassement décaulant des IFRS | Montants selon les IFRS | Postes selon le IFRS |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------|---|
| Revenus | | | | | Revenus |
| Gain sur disposition de placement | 19 996 \$ | - | - | 19 996 \$ | Gain sur disposition de placement |
| Option sur propriété minière | 107 500 | - | - | 107 500 | Option sur propriété minière |
| Autres | 4 900 | - | - | 4 900 | Autres |
| | <u>132 396</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>132 396</u> | |
| Frais d'administration | | | | | Frais d'administration |
| Salaires et avantages sociaux | 90 785 | - | - | 90 785 | Salaires et charges au titre des avantages du personnel |
| Rémunération à base d'actions | 126 692 | - | - | 126 692 | Rémunération à base d'actions |
| Experts et sous-traitants | 9 222 | - | - | 9 222 | Expert et sous-traitants |
| Honoraires professionnels | 66 723 | - | - | 66 723 | Honoraires professionnels |
| Voyages et promotion | 18 164 | - | - | 18 164 | Voyages et promotions |
| Informations aux actionnaires | 19 638 | - | - | 19 638 | Informations aux actionnaires |
| Inscriptions et frais de registrariat | 31 250 | - | - | 31 250 | Inscriptions et frais de registrariat |
| Loyer et frais d'occupation | 4 800 | - | - | 4 800 | Loyer et frais d'occupation |
| Papeterie et dépenses de bureau | 7 324 | - | - | 7 324 | Papeterie et dépenses de bureau |
| Assurances, taxes et licences | 44 602 | - | - | 44 602 | Assurances, taxes et licences |
| Intérêts et frais bancaires | 984 | - | - | 984 | Intérêts et frais bancaires |
| Frais généraux d'administration | 9 133 | - | - | 9 133 | Frais généraux d'administration |
| Amortissement des immobilisations | 1 767 | - | - | 1 767 | Amortissement des immobilisations |
| Maintien d'un site minier | 39 096 | - | - | 39 096 | Maintien d'un site minier |
| | <u>470 180</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>470 180</u> | |
| Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs | <u>(337 784)</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>(337 784)</u> | Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés |
| Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs | <u>(23 802)</u> | <u>15 000</u> | <u>-</u> | <u>(8 802)</u> | Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés |
| Perte nette | <u>(361 586)</u> | <u>15 000</u> | <u>-</u> | <u>(346 586)</u> | Perte nette |
| Perte nette par action de base et diluée | <u>(0,01)</u> | | | <u>(0,01)</u> | Perte nette par action de base et diluée |

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers modifiés

31 mars 2011

Rapprochement du compte de résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(non audité)

| Postes selon les PCGR du Canada | Montants selon les PCGR du Canada | Ajustements découlant des IFRS | Reclassement découlant des IFRS | Montants selon les IFRS | Postes selon le IFRS |
|---------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------|------------------------------------|
| Perte nette | (361 586) | 15 000 | - | (346 586) | Perte nette |
| Éléments du résultat étendu | - | - | - | - | Autres éléments du résultat global |
| | - | | - | | |
| Résultat étendu | (361 586) | 15 000 | - | (346 586) | Total du résultat global |

Rapprochement des capitaux propres

| Pour les périodes closes le : | 31 décembre 2010 | 31 mars 2010 | 1 ^{er} janvier 2010 |
|--|------------------|------------------|------------------------------|
| (non audité) | | | |
| | \$ | \$ | \$ |
| Capitaux propres selon les PCGR du Canada | 5 380 855 | 4 757 101 | 4 830 806 |
| Effets de la transition aux IFRS liés aux actions accréditives: | | | |
| Retraitement du déficit au 1 ^{er} janvier 2010 | (281 878) | - | (281 878) |
| Retraitement du capital-social au 1 ^{er} janvier 2010 | 434 483 | - | 434 483 |
| Retraitement du capital-social au 31 décembre 2010 | (135 000) | - | - |
| Retraitement du déficit au 31 décembre 2010 | 15 000 | - | - |
| Retraitement du surplus d'apport au 1 ^{er} janvier 2010 | (152 605) | - | (152 605) |
| Total des capitaux propres selon les IFRS | 5 260 855 | 4 757 101 | 4 830 806 |